

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N du 25 février 2019 à 20h30

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

LUYTON Jacques, PEYTEL Jean-Jacques, adjoints.

ARGAUD Laurent, BERLANDI Jacques, BOURDIN Ghislaine, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, GONNET Marissa, HEYDEL-GRILLERE Laurence, PREZEL Daniel, SYLVESTRE Vincent Conseillers Municipaux.

Absent excusé : COSTEROUSSE Julien, VINCENT Jean-Noël pouvoir à PEYTEL Jean-Jacques

Absents : DODIN Boris

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques.

Convocation le 19 février 2019

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Délibérations :

1. Approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver le PLU après modification suite aux remarques des personnes publiques associées. Le PLU sera exécutoire après les mesures de publicité et un délai d'un mois après sa réception par le Préfet de l'Ardèche si celui-ci n'a aucune modification à apporter.

2 Droit de préemption urbain.

Le conseil décide à l'unanimité d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensembles des zones U et AU définies sur le nouveau PLU.

3. Demande d'implantation d'antenne relais TDF.

Le conseil municipal, à l'unanimité considérant l'intérêt public et selon le principe de précaution, demande l'organisation d'une réunion publique pour informer la population sur l'implantation de l'équipement envisagé.

4. Convention de soutien technique aux communes par Arche Agglo.

Le conseil à l'unanimité approuve la convention et autorise M. le Maire à la signer.

5. Acquisition de la parcelle B653.

Le conseil à l'unanimité émet une proposition d'achat à 70 € le m2 et autorise M. le Maire à engager les démarches d'acquisition avec les propriétaires de la parcelle B653.

6. Déclaration d'intention d'aliéner des biens, parcelles section B1861 et 1880, soumises au droit de préemption urbain.

Le conseil municipal n'ayant pas de projet à mettre en œuvre sur les parcelles désignées, décide à l'unanimité de ne pas utiliser son droit de préemption urbain.

Informations diverses :

- **Rencontre VALRIM :**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a rencontré avec le 1^{er} Adjoint, un agent du groupe VALRIM Immobilier implanté sur Valence qui propose de nous présenter des possibilités d'aménagement dans certaines opérations d'ensembles définies par le nouveau PLU. Accord pour consulter d'éventuelles propositions d'aménagement sans aucun engagement de notre part.

- **Point recrutement en cours :**

Nous avons reçu quinze réponses par courrier à notre demande de recrutement pour le poste d'agent d'accueil et seuls 6 dossiers ont été retenus pour rencontrer les personnes afin d'en sélectionner une qui pourrait être en poste prochainement.

- **Silo de compostage :**

Une réflexion est en cours pour améliorer le recyclage des déchets ménager en particulier, avec proposition d'un accompagnement pour la mise en place d'un point de compostage accessible dans le cadre d'un volontariat avec des bénévoles pour assurer un fonctionnement correct du compostage.

Fin de la séance à 21h45